

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE MONTMARAULT

Com'chez vous

Beaune-d'Allier, Bézenet, Blomard, Chappes, Chavenon, Cosne-d'Allier, Doyet, Louroux-de-Beaune, Montmarault, Montvicq, Murat, Saint-Bonnet-de-Four, Saint-Marcel-en-Murat, Saint-Priest-en-Murat, Sauvagny, Sazeret, Tortezaïs, Venas, Vernusse, Villefranche-d'Allier, Voussac



Coopérer : un levier pour l'aménagement !

La période à venir sera difficile pour les finances. Toutes les collectivités sont mises à contribution pour redresser les comptes publics de manière progressive entre 2013 et 2017, ce qui signifie moins de dotations de l'État au profit des communes. Pour notre territoire, cela représente une baisse de 750 000€ par an pour les 21 communes et la Comcom. Cette diminution des aides — inédite dans l'histoire des communes — pourrait être largement amoindrie en jouant la carte de la coopération, c'est-à-dire en mutualisant le personnel communal, en transférant des compétences nouvelles à la Communauté (écoles, équipements sportifs).

L'intercommunalité bénéficie à tous. Par exemple, les retours financiers des investissements économiques avec la zone d'activités du Château d'eau tombent dans la caisse de la Communauté qui réinvestit immédiatement dans la construction de crèches, de centres de loisirs, dispense l'enseignement de la musique, du théâtre et des arts plastiques. Ces infrastructures et ces services communautaires, répartis sur l'ensemble du territoire, profitent à un grand nombre d'habitants.

Les élus et les salariés saisiront-ils cette opportunité de mutualisation des services ? Les conseils municipaux et le conseil communautaire y réfléchissent actuellement.

Malgré ce contexte compliqué, l'ambition de la Communauté de communes est toujours d'investir dans des équipements structurants afin d'aménager son territoire et de le rendre équilibré, dynamique, solidaire et attractif. Dans le programme d'actions qui se profile, les investissements sont encore au cœur du dispositif. Ils concerneront l'habitat des seniors, le patrimoine, les jeunes, l'économie et le tourisme. La mise en commun des moyens humains et financiers devrait permettre au territoire de poursuivre ses investissements, clé de voûte de l'économie locale.

Les besoins d'investissements nécessaires ont été identifiés et le budget prévisionnel 2015 a été établi sans hausse de fiscalité pour les contribuables.

Bruno Rojouan,

Président de la Communauté de communes



Sept ans au service des enfants, de la jeunesse et des familles

Dossier enfance jeunesse

Retour sur les actions de la Comcom !

En 2008, les élus de la Communauté de communes décidaient de prendre en charge le Relais Assistantes Maternelles (RAM). Deux ans plus tard, le 1^{er} juillet 2010, les communes transféraient la totalité de la compétence « enfance-jeunesse » à l'intercommunalité. Retour sur sept années d'investissements et d'offres de services pour les familles et leurs enfants.

DES OBJECTIFS AMBITIEUX

Dès 2010, la Comcom s'est fixé comme objectifs : maintenir notre démographie, attirer de nouvelles familles et répondre à leurs besoins. En premier lieu, les élus ont souhaité offrir une couverture optimale du territoire et proposer sur chacun des pôles (Pôle minier, Montmarault, Villefranche-d'Allier, Cosne-d'Allier) une offre d'accueil « petite enfance et jeunesse » dans des locaux adaptés et modernisés. La seconde orientation a consisté à proposer des services mutualisés et coordonnés à l'échelle intercommunale, que ce soit en terme de projets éducatifs ou de recrutement des personnels.

Pour cela, les élus se sont appuyés sur le Centre Social Rural dont le périmètre recouvrait - en grande partie - celui des communes du territoire. La Comcom investissait dans l'immobilier et les équipements pour les enfants et elle confiait l'animation et la gestion du dispositif au Centre Social Rural.

Les emplois existants des structures communales étaient parallèlement transférés soit directement au Centre Social Rural, soit à la Comcom (avec mise à disposition du Centre Social).

Ce schéma d'organisation est toujours en vigueur aujourd'hui et remplit les objectifs fixés. Au total, plus de 2 millions d'euros ont été investis par la Comcom et le Centre Social salarié 50 personnes pour remplir les missions qui lui sont confiées.



CHIFFRES CLÉS :

Enfants accueillis : plus de 600 enfants inscrits sur les accueils de loisirs et près de 90 petits de moins de 3 ans sur les crèches et haltes-garderies.

Structures « petite enfance » : 3 multi-accueils 0-3 ans et 1 RAM (Relais Assistantes Maternelles).

Accueil de loisirs : 4 structures.

Emplois : 50 salariés au Centre Social Rural représentant 30 équivalents temps plein, dont 15 emplois directs pour la petite enfance.

Subvention de fonctionnement de la Comcom au Centre Social Rural : 600 000 € par an.

Investissement de la Comcom pour l'enfance et la jeunesse : depuis 2010 + de 2 500 000 € TTC, dont 80 % assurés par des subventions (Conseil Général, Caisses d'Allocations Familiales, État...)

Petite enfance

DES STRUCTURES UNIQUES DANS LE DÉPARTEMENT

Pour l'accueil des plus jeunes enfants, la plupart des territoires ruraux de l'Allier fonctionnent avec des assistantes maternelles employées par les familles. Rares sont les communes et les intercommunalités à avoir développé une offre plus complète et plus diversifiée. La répartition en 4 pôles aurait pu être un handicap, mais la Comcom a relevé le défi. Avec succès!

Tout commence en 2005: le Relais Assistantes Maternelles (RAM) itinérant « 1, 2, 3 soleil » voit le jour, sous l'impulsion du Centre Social Rural et sous l'égide de la Comcom. Il offre de l'information, des échanges d'expériences, des formations ou tout simplement des temps de rencontres pour les enfants, leurs parents et les assistantes maternelles. Grâce aux investissements de l'intercommunalité et aux subventions obtenues, il se dote en 2010 d'un espace d'accueil « petite enfance » adapté aux 0-3 ans. **Coût de l'investissement: 351 000 €!**

Mais la Comcom ne s'arrête pas là. Elle reprend le multi-accueil « 1, 2, 3 P'tit Bois » en cours de réalisation à Cosne-d'Allier. Il reçoit les enfants sous forme d'une crèche traditionnelle ou d'une halte-garderie et il augmente sa capacité d'accueil jusqu'à 14 enfants en 2013.

Les autres pôles du territoire ne sont pas en reste. En 2013, la Comcom investit plus d'un million d'euros pour la petite enfance. À Montmarault, la réhabilitation totale de la « Fourmilière » permet de créer une halte-garderie de 12 places. À Bézenet, le bâtiment du collège est doté d'une nouvelle aile pour y installer un multi-accueil 0-3 ans de la même capacité.

En 2014, ce sont 79 enfants de moins de trois ans (26 à Montmarault, 23 à Bézenet, 30 à Cosne-d'Allier) qui ont profité des services d'accueil mis en place sur la Comcom. Il faut y ajouter tous les petits gardés par des assistantes maternelles dont le nombre n'a pas varié et auxquelles le RAM apporte son soutien et son accompagnement.



Accueils de loisirs

UNE OFFRE SUR TOUT LE TERRITOIRE

Centres de loisirs, accueils périscolaires, camps d'été, séjours au ski, accueils lors des vacances... Le Centre Social Rural regorge d'initiatives et d'actions pour répondre aux besoins des familles et développer un véritable projet éducatif cohérent à l'échelle de la Comcom.

L'accueil périscolaire est désormais assuré sur tous les pôles du territoire, tout comme les accueils lors des vacances scolaires. En 2014, plus de 600 jeunes de la Comcom les ont fréquentés, encadrés par des professionnels compétents et reconnus. Point d'orgue de la saison 2014: le projet « Saltimbanques » et le spectacle « Lulu Perloule » (voir l'article ci-contre).

Pour assurer la qualité de ces accueils, la Comcom a investi massivement dans les équipements. À Montmarault, les espaces intérieurs de la « Fourmilière » ont été entièrement rénovés et modernisés. À Villefranche-d'Allier, un bâtiment entier a été construit pour y installer l'accueil de loisirs.

Le programme enfance n'est pas terminé. Comme le dit Bruno Depras, vice-président de la Comcom, « il reste deux chantiers à finaliser. D'abord, il nous faut regrouper le Centre de loisirs du Pôle minier dans les locaux du collège de Bézenet. Cela sera possible lorsque toutes les classes seront regroupées à Doyet, libérant ainsi l'espace nécessaire. Ensuite, le Centre de loisirs de Cosne-d'Allier est encore communal. Nous nous sommes fixé pour objectif d'intégrer toutes les structures dédiées à la petite enfance et à la jeunesse. Nous discutons actuellement avec les élus de Cosne pour y parvenir. »



Trop top, les TAP !

Les Temps d'Activités Périscolaires sont assurés par le Centre Social sur les 12 écoles du territoire. Les communes mettent à disposition leurs locaux, la Comcom finance et le Centre Social recrute les animateurs, les forme et coordonne leurs interventions. Bilan 2014 : 900 élèves concernés pour un budget de près de 80 000 € par an.

« 15 heures huit » « Lulu Perloule » à « Piabalulu ».

Derrière ce titre énigmatique se cache un des plus beaux projets enfance/jeunesse menés sur la Comcom de la région de Montmarault (et même au-delà !). Village éphémère, résidence artistique, enregistrement d'un CD, représentations sur scène et même tournée départementale ont rythmé l'année 2014 de treize enfants, encadrés par le Centre Social Rural. Un véritable défi et une aventure au format XXL !



Le projet débute en février 2014, à l'initiative de Stéphanie Martin, animatrice à l'accueil de loisirs « La Fourmilière » à Montmarault. Treize enfants de 7 à 11 ans se mettent au travail et créent le conte avec l'aide de deux musiciens de l'association « Les ateliers du chat dans la gorge ». Le groupe - qui entre-temps s'est donné le nom des « 15 heures huit » - se retrouve de nouveau en résidence artistique aux vacances de Pâques, toujours à « La Fourmilière ». Au total, 12 jours de travail pour donner naissance au CD du conte musical « Lulu Perloule ».

L'aventure ne fait que commencer! Les vacances d'été sont l'occasion de monter un village de tentes, éphémère et idéal, sur le stade de Montmarault. Les enfants le baptisent « Piabalulu ». Il se développe au rythme de leurs initiatives et de leurs choix, mais aussi grâce aux parents et aux bénévoles. Car le projet ne s'arrête pas à la porte de l'accueil de loisirs: il intègre tous les adultes désireux de s'impliquer et d'apporter leur aide. La joyeuse troupe travaille pendant trois semaines à faire vivre le village et à préparer la soirée de clôture.

Le conte musical « Lulu Perloule » devient spectacle d'un soir, monté, mis en scène et joué par les « 15 heures huit ». La première le mercredi 30 juillet à Montvicq est un succès, tout comme la représentation du lendemain à Villefranche-d'Allier. Le 1^{er} août à Montmarault, 200 personnes assistent à la soirée de clôture autour d'un repas préparé et imaginé par les parents des enfants et les bénévoles du CADA de Montmarault. Les « 15 heures huit » font un triomphe!

Hors de question de s'arrêter en si bon chemin! Les treize enfants ne se quittent plus. Aux vacances de Toussaint, ils partent pour le « Lulu tour », la tournée des « 15 heures huit ». Ils se produisent dans les centres de loisirs de l'agglomération moulinoise et à la salle Isléa d'Avermes. La saison 2014 se clôture par un retour dans la Comcom avec une représentation de Noël à Chappes.

Justement, Chappes sera le centre du projet 2015: résidence artistique, création de spectacles, représentations... Tous les ingrédients de l'année précédente sont repris. Le village créé deviendra même « Cité d'enfants » labellisée par l'association du même nom. Et bien sûr, toujours la troupe des « 15 heures huit ». Rendez-vous cet été pour les rencontrer et les applaudir !



Accueil loisirs Crok'loisirs
Rue des Fossés
03430 VILLEFRANCHE D'ALLIER
Téléphone : 04 70 02 90 47



Multi accueil 1, 2, 3 P'tit Bois
2 Place du Coq Chantant
03430 COSNE D'ALLIER
Téléphone : 04 70 09 86 15



Accueil loisirs / Halte garderie itinérante La Fourmilière
8 Boulevard Tourret
03390 MONTMARAUULT
Téléphone : 04 70 07 39 60



Multi accueil Bézenet
7 bis rue des Tilleuls
03170 BÉZENET
Téléphone : 04 70 05 97 27

Accueil de Loisirs
1 Rue René Piquandet
03170 BÉZENET
Téléphone : 04 70 07 33 46

Pour une Comcom plus forte !

Réforme territoriale, mutualisation des moyens, nouvelles compétences... Les communautés de communes évoluent et prennent de plus en plus d'importance dans la vie quotidienne des habitants. Qu'en est-il de la Comcom de la Région de Montmarault ? Rencontre avec Christiane Touzeau, maire de Doyet, vice-présidente de la Comcom en charge de l'intercommunalité et de la mutualisation.

Com' chez vous : Quelles sont les évolutions des années à venir pour votre communauté ?

Christiane Touzeau : Il y a d'abord la réforme dont les médias ont le plus parlé : celle de l'extension des périmètres des Comcom et leur fusion avec des territoires voisins. Je dirais que c'est un premier chantier important, mais il doit se faire étape par étape et se concrétisera peut-être moins vite dans le quotidien des habitants que le second.

Com' chez vous : Justement, quel est ce second chantier ?

Christiane Touzeau : Il repose sur la mutualisation des moyens et l'approfondissement des compétences de la Comcom pour lui donner plus d'efficacité et de pertinence dans son action.

Com' chez vous : Concrètement pour les citoyens, quels vont être les changements ?

Christiane Touzeau : La Comcom a décidé de lancer plusieurs chantiers. Le premier consiste à réfléchir à la mutualisation des personnels communaux. Évidemment, tous les postes seront conservés et les services assurés de la même façon, au plus proche des besoins locaux. Cette mise en commun devrait nous permettre d'améliorer l'existant : mieux gérer les remplacements, éventuellement investir plus facilement dans le recrutement et dans le matériel... L'objectif reste de faire plus pour les habitants en optimisant l'utilisation de l'argent public.

Com' chez vous : En dehors des personnels, la Comcom a-t-elle prévu de prendre d'autres compétences ?

Christiane Touzeau : Oui, nous envisageons de prendre les compétences « écoles » et « équipements sportifs ». Les élus décideront. La première découle logiquement de la compétence enfance/jeunesse dont dispose déjà la Comcom. Cela voudrait dire que les bâtiments des maternelles et des primaires, leur gestion et leur entretien ainsi que le personnel communal passeraient des communes à la Comcom.

Com' chez vous : Et pour les équipements sportifs ?

Christiane Touzeau : Aujourd'hui, les coûts de fonctionnement de ces équipements – les stades, les salles omnisports, etc. – pèsent lourdement dans le budget des petites et moyennes communes. Les investissements représentent également des sommes importantes que les municipalités ne peuvent plus assumer seules. Et, souvent, les clubs et associations recrutent bien au-delà du périmètre communal. Là encore, mettre en commun ces équipements nous assure leur pérennisation et la possibilité de les développer si nous le souhaitons.

Com' chez vous : Revenons à la question de l'extension de la Comcom, où en est ce dossier ?

Christiane Touzeau : Nous sommes dans une phase d'études. Nous avons chargé le cabinet Christiany de nous remettre un rapport sur le processus de mutualisation des statuts et des services avec la Comcom de Commentry/Néris-les-Bains et



peut-être avec celle du Pays de Marcillat-en-Combraille qui serait intéressée.

Com' chez vous : L'extension de la Comcom de la Région de Montmarault se ferait par fusion avec ces deux autres communautés ?

Christiane Touzeau : Avec celle de Commentry/Néris-les-Bains c'est certain qu'il y a une logique de territoire évidente : le pôle minier a des liens historiques avec Commentry depuis longtemps et, aujourd'hui, l'axe A71-RCEA traverse et relie les différentes communes de ce nouveau territoire. Pour les élus communautaires, ce projet de fusion apparaît pertinent.

Com' chez vous : Et qu'en est-il pour celle du Pays de Marcillat-en-Combraille ?

Christiane Touzeau : Elle a souhaité profiter de l'étude menée pour envisager toutes les possibilités de fusion avec d'autres Comcom. A priori, elle étudie également d'autres pistes. De notre côté, la porte est ouverte et nous verrons au fur et à mesure et en fonction du rendu des études en cours.

Projets 2015-2018 : votre Comcom demain !

Au-delà des questions institutionnelles de fusion ou de transfert de compétences, la Comcom travaille activement sur des projets concrets autour de trois grands axes de développement : l'attractivité du territoire, l'accueil des nouvelles populations et l'éco-développement. En route vers l'avenir pour découvrir les graines qui vont germer à côté de chez vous.



NOS CONTACTS :

Communauté de Communes de la Région de Montmarault
ZA DU GRAND CHAMP - 03390 MONTMARIAULT
TEL : 04 70 07 4182
Mail : comcommontmarault@wanadoo.fr

Maison du Tourisme

TEL 04 70 07 39 21

Mail : maisondu tourisme@orange.fr

Ouvert toute l'année – boutique de produits régionaux
EN JUIN ET SEPTEMBRE : du lundi au samedi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h

EN JUILLET ET AOÛT : du lundi au vendredi de 9 h à 19 h,
le samedi de 9 h à 18 h.

À Bézenet, la Comcom rénoverait le bâtiment actuel du collège, dès son déménagement pour Doyet pour y installer le Centre de loisirs des communes du pôle minier. Les travaux clôtureraient le programme enfance/jeunesse lancé dans la précédente mandature.

À Villefranche-d'Allier, la « Villa Family » serait reprise et rénovée pour offrir un nouvel habitat intergénérationnel et répondre aux besoins du territoire face au vieillissement. Deux familles pourraient s'y installer et chacune disposerait de 3 chambres pour l'accueil de personnes âgées. Dans la même optique, la Comcom étudie la faisabilité d'une résidence seniors sur le territoire. Là aussi, des logements intergénérationnels y seraient proposés. À Doyet, un immeuble serait rénové pour créer six logements locatifs, dont deux adaptés aux personnes à mobilité réduite. Ce projet soutiendrait aussi l'axe d'éco-développement puisque les travaux serviraient de chantier-école en éco-construction.

En matière d'écologie justement, la Comcom affiche clairement ses ambitions :

- le projet « méthanisation » avance à grands pas (voir article dans ce numéro) ;
- un contrat de rivière est en cours de réalisation pour l'entretien des berges de l'Œil et de l'Aumance avec une sensibilisation à la réduction de l'usage des pesticides ;
- une nouvelle OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) permettra d'améliorer le confort et de lutter contre la précarité énergétique.

Enfin, plusieurs projets devraient permettre de renforcer l'attractivité du territoire :

- un hôtel d'entreprises pour accueillir les ateliers et bureaux de nouvelles activités artisanales ;
- une étude sur le potentiel touristique d'une halle d'exposition sur le thème du chemin de fer en Allier à Montmarault ;
- un pôle médical à Cosne d'Allier ;
- la restauration du petit patrimoine dans les communes (historique ou naturel) ;
- l'équipement numérique des écoles.

Au total, sans compter le projet « méthanisation », près de 3 millions d'euros seront investis dans les trois années à venir. Une grande partie fera l'objet de subventions de l'Europe, de l'État, du Conseil Régional et du Conseil Départemental.



Usine de méthanisation de Villefranche-d'Allier avant tout un projet de territoire !

Rencontre avec Alain Boulicaud, agriculteur, président de l'Association des Apporteurs de Biomasse du Bassin Villefranchois (A2BV).



Com' chez vous : Un projet d'usine de méthanisation est à l'étude sur la commune de Villefranche-d'Allier. Comment est né ce projet ?

Alain Boulicaud : En 2013 et 2014, nous avons fait réaliser une étude de faisabilité. Ensuite, nous avons sollicité les acteurs potentiellement intéressés. Aujourd'hui, nous sommes dans la phase de mise en œuvre. Il s'agit de contractualiser avec chaque agriculteur pour assurer les apports nécessaires au fonctionnement de l'installation de méthanisation. Sans eux, pas de projet possible !

Com' chez vous : Concrètement, où en est-on aujourd'hui ?

Alain Boulicaud : C'est assez simple. Une quarantaine d'agriculteurs sont en train de signer les contrats de livraison et d'utilisation des rejets agricoles. Ils s'engagent sur 15 ans à livrer les effluents de leurs élevages à l'usine de méthanisation. En retour, ils récupéreront le digestat sorti du méthaniseur pour fertiliser leurs terres. Comme la SOCOPA et le SICTOM vont également apporter des matières à l'usine, les agriculteurs vont au final obtenir 125 % de l'apport qu'ils auront livré.

Com' chez vous : Justement, qui sont ces agriculteurs ?

Alain Boulicaud : Leurs exploitations agricoles se situent dans un rayon de 10 km autour de Villefranche-d'Allier. Ils font essentiellement de l'élevage bovin, mais aussi porcin, ovin et de volailles. La distance autour du site est imposée par la rotation des camions nécessaires aux livraisons. Il fallait garder un coût de transport acceptable. Et si nous voulions être cohérents en terme de développement durable, il était indispensable de prendre en compte la consommation énergétique du transport et de veiller à la limiter.

Com' chez vous : Cette usine de méthanisation s'inscrit donc pleinement au cœur du territoire ?

Alain Boulicaud : Oui, effectivement, c'est avant tout un projet de territoire. Il émane d'acteurs locaux : des agriculteurs, des entreprises, la Communauté de communes... Ce n'est pas une entreprise qui arrive avec une solution clé en main, à prendre ou à laisser. Au contraire, c'est un processus de concertation et de mise en réseau des forces locales pour faire émerger un projet de développement durable viable et efficace.

Com' chez vous : Quel est le rôle de l'association A2BV, que vous présidez ?

Alain Boulicaud : L'A2BV a été créée pour piloter le projet depuis le départ. Elle regroupe les acteurs du projet : les agriculteurs, la SOCOPA, la SOCAVIAC, la Comcom. Elle met en œuvre l'intégralité des étapes. Lorsqu'il s'agit d'exploiter l'usine, un industriel en sera bien sûr chargé. Mais l'association restera un interlocuteur incontournable, au centre du fonctionnement de l'installation de méthanisation. Nous déterminerons alors plus précisément la forme que prendra l'implication de l'A2BV.

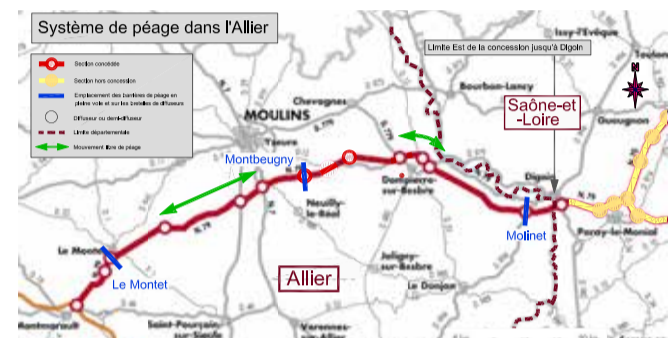
Com' chez vous : Quelles sont les prochaines étapes ?

Alain Boulicaud : Après la signature des contrats avec les agriculteurs, ce sera au tour des entreprises partenaires de s'engager. Puis, il faudra passer véritablement à la phase opérationnelle et administrative avec les demandes de permis de construire et d'installation classée. Ensuite, nous passerons à la construction de l'unité elle-même avec, pour objectif, une mise en exploitation fin 2017 — début 2018.

RCEA : en route vers la 2x2 voies

« Nous avons décidé une accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA via la mise en concession de l'axe. » Après ces engagements du ministre des Transports en juillet 2013, où en est-on aujourd'hui ? Quels vont être les aménagements ? Quels seront les changements et les travaux dans la Comcom ? Le point sur le dossier RCEA !

Montmarault en 2021, sortie « Est » de la commune : le péage actuel de l'A71 a disparu. La liaison entre l'A71 et la RCEA se fait très facilement par l'intermédiaire d'un nouvel échangeur, réalisé par le concessionnaire. L'automobiliste qui quitte Montmarault pour se rendre à Moulins entre aisément sur la nouvelle autoroute, après avoir franchi une barrière de péage. Toutes les entrées et sorties existantes actuellement (Deux-Chaises, Le Montet, Montmarault...) sont conservées.



La Comcom de la Région de Montmarault voit son rôle de carrefour autoroutier renforcé et affirmé, la plaçant définitivement au cœur des réseaux du centre de la France. Le trajet est désormais à péage, mais la Route Centre Europe Atlantique est enfin en 2x2 voies et la sécurité est renforcée. Le point noir de l'accidentologie dans l'Allier est effacé !

Cette description futuriste n'est ni un rêve ni de la science-fiction ! Ce sont les aménagements étudiés et présentés aux élus et aux habitants par les services de l'État. Ils sont consultables sur le site Internet de la DREAL Auvergne. Objectifs : le passage à 2x2 voies et la mise en concession de la RCEA.

Fruits de la concertation menée depuis plusieurs années, ces aménagements disposent désormais d'un calendrier précis de réalisation : l'autorité environnementale donne son avis au plus tard en octobre 2015, l'enquête publique se déroule en janvier-février 2016, pour déboucher sur la Déclaration d'Utilité Publique au début 2017. L'entreprise privée concessionnaire est choisie en 2018 : elle finance et réalise les travaux sur ses fonds propres avant d'exploiter la nouvelle autoroute. Mise en service prévue : fin 2020 !

Infos pratiques

Le conciliateur de justice à votre service

Du premier contact à la recherche d'une solution adaptée, les missions du conciliateur de justice s'exercent selon une charte précise. Le conciliateur de justice apporte une écoute en toute impartialité et favorise ainsi des relations apaisées. Il est indépendant et neutre. Il intervient en toute confidentialité et gratuitement. Le rôle du conciliateur consiste à apporter une solution amiable ou concertée. Pour cela, il est attentif aux éléments apportés par les deux parties. À l'issue de la démarche, l'objectif est de trouver le meilleur accord pour chacune des deux parties.

Permanence de M. KARPA, conciliateur de justice, en Mairie de Montmarault ; s'inscrire auprès du secrétariat de mairie au 04 70 07 60 50 ou à la Maison de la justice et du Droit de Montluçon au 04 70 64 75 95.

Renforçons le tri !

Limiter la production de déchets réduit le coût du traitement, la création de nouveaux centres d'enfouissement et d'incinération et préserve les ressources naturelles. Nous comptons sur vous tous pour toujours mieux trier et réduire les quantités de déchets.

<p>Les métaux : conserves, barquettes, aérosols, canettes... en acier ou en aluminium</p>		<p>Les barquettes en plastique et en polystyrène : barquettes de viande, de poisson, de pâtes, de viennoiseries...</p>	
<p>Les papiers et cartonnets : papiers, enveloppes, journaux, magazines, cartonnets, briques alimentaires...</p>		<p>Les pots en plastique : pots de yaourt, de crème fraîche, de fromage blanc, de beurre</p>	
<p>Les flacons en plastique : bouteilles et flacons en plastique</p>			